

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Siège social : Mairie de Le Thillot
1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny
88160 LE THILLOT

DEPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
D'EPINAL

CANTON
LE THILLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
BALLONS DES HAUTES VOSGES

SÉANCE DU 23 septembre 2019

Date convocation : 16/09/2019

Nombre de membres dont le
conseil communautaire doit être
composé :

26

Nombre de conseillers en
exercice :

26

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance :

18

L'an deux mil dix-neuf, le 23 septembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du domino-88560 SAINT MAURICE SUR MOSELLE en séance publique sous la présidence de M Dominique PEDUZZI.

Étaient présents : Mmes et MM. Claude BABEL, Savine CUENOT, François CUNAT, André DEMANGE, Marie-Claude DUBOIS, Brigitte FOPPA, Brigitte JEANPIERRE, Odile MARCHAL, Michel MOUROT, Dominique PEDUZZI, Thierry RIGOLLET, Danielle SCHMERBER, Pascale SPINNHIRNY, Jean Marc TISSERANT, Stéphane TRAMZAL, Didier VINCENT, Alain VINEL, Jean François VIRY.

Étaient Absents ou excusés :

Mme Carine THAUVIN, excusée pouvoir à M Claude BABEL

M Etienne COLIN, excusé pouvoir à M Dominique PEDUZZI

M Christian LEDUC, excusé

Mme Marie-Noëlle GIGANT, excusée pouvoir à M Jean Marc TISSERANT

Mme Sylvie HERVE, excusée pouvoir à Mme Brigitte FOPPA

M Michel PETITJEAN, excusé pouvoir à Mme Brigitte JEANPIERRE

M Pierre ROMARY, excusé pouvoir à M Michel MOUROT

M Jean Claude VALDENNAIRE, excusé

Secrétaire de séance : M Jean Marc TISSERANT

Secrétaire adjointe : Mmes Karine REY

DEL. N° 09/2019 PCAET - DECLARATION INTENTION CONSULTATION
PUBLIC

Vu la décision d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur son territoire en partenariat avec les Communautés de Communes voisines ;

Vu la réglementation applicable en matière de concertation, notamment par la formulation d'une déclaration d'intention indiquant les modalités de concertation préalable au public.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré et à l'**unanimité** ;

DECIDE d'engager la collectivité dans le cadre des modalités de concertation du public liée au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), selon la déclaration d'intention annexée à la présente délibération ;

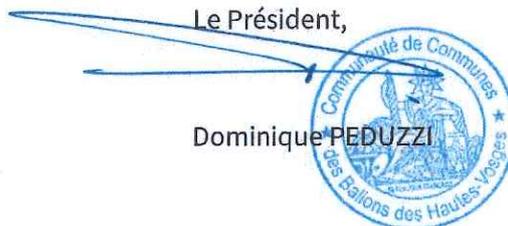
AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Dominique PEDUZZI



**RENDU EXÉCUTOIRE
PAR LE PRÉSIDENT**

compte tenu de la transmission
en Préfecture

le

et de la notification
ou publication

le

Le Président,
Dominique PEDUZZI